MODERNITE TRADITION

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

Crépy mag & infos

FÉVRIER 2022 N°489 | ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

L'USC VOLLEY-BALL REPREND DU SERVICE !

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

N°489 SOMMAIRE

2022 : UNE ANNÉE SYNONYME DE GRANDS PROJETS
LE DOSSIER

Découvrez les axes prioritaires et les chantiers phares de cette année.

RÉCUPÉRATEURS D'EAUX DE PLUIE : ÇA COULE DE SOURCE
ACTUS VILLE

L'opération des cuves fait son grand retour. Les inscriptions sont ouvertes !

ÇA BOUGE DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE !
CULTURE

Pleins phares sur la 2e édition du concours d'écriture et la nouvelle interface du site internet.

L'USC VOLLEY-BALL REPREND DU SERVICE
SPORT

Le club de volley-ball rouvre ses portes. Rencontre avec le président.

ÉDITO

Nous pensions en avoir terminé, mais la pandémie sévit partout dans le monde.

Le message que je souhaite adresser aujourd'hui aux Crépynois est un appel à la vigilance. Une attention de tous les instants doit être la boussole de notre quotidien. Porter le masque, appliquer la distanciation physique, se laver les mains, se faire tester quand c'est nécessaire, tous ces gestes barrières inédits pour nous il y a 2 ans, adoptés avec efficacité pour combattre le virus, doivent persévérer.

Chacun de nous a su être responsable et doit encore l'être pour protéger ceux qu'il aime. Face à un phénomène de cette ampleur, la vigilance qui doit être la nôtre va bien au-delà de nos proches. Pensons à l'autre, à celui que nous croisons dans la rue, à tout le monde. Des réflexes indispensables dans un contexte où chacun doit prendre sa part et suivre le pas du colibri.

Porter un masque n'empêche pas le sourire, le regard pétillant, la victoire sur l'adversité, le bonheur des choses simples. Ce virus, nous vivons désormais avec lui. Continuons d'agir au quotidien pour le bien-être de chacun, de notre Ville. Être vigilant aujourd'hui, tout en pensant à ce que demain sera.

En ce début d'année, le travail de vos élus est prospectif pour développer la Ville et assurer sa bonne santé financière. Des projets majeurs, tels que le lancement de la future Maison de la Petite Enfance qui regroupera au sein de cette même structure l'ensemble des accueils et des services ainsi que le lancement d'un Fablab qui va permettre un partage libre d'espaces, de machines, de compétences et de savoirs, sont en cours.

L'objectif de demain suit les victoires d'aujourd'hui ! C'est ainsi que notre Maison de Ressources, avec l'objectif de vous offrir plus de services de proximité, ouvrira ses portes dans quelques mois. L'opération « Au jardin j'arrose malin… avec ma Ville ! » et sa distribution gratuite de récupérateurs d'eau se poursuit aussi. Et, parce que les associations sont le poumon de notre cité, nous travaillons à la création d'un nouvel outil numérique pour promouvoir l'activité associative crépynoise.

Voici un résumé des prochains mois. Pour en savoir plus, je vous invite à lire le dossier de votre *CrépyMag&Infos.*

« La fatalité triomphe dès que l'on croit en elle », disait Simone de Beauvoir. Croyez en vous, croyez en chaque petite victoire obtenue chaque jour, croyons toujours aux jours heureux à venir.

• **Virginie DOUAT, Maire de Crépy-en-Valois.**

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois – 60800 Crépy-en-Valois •
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Virginie Douat. Directeur de la rédaction : Vincent Cornille
Direction de la communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Timothé Le Calvez
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud • Mise en page : www.grandnord.fr – 8141
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Links création graphique, Fondation des apprentis d'Auteuil, Istock
Impression : Imprimerie Delezenne – février 2022. Tirage : 8 500 exemplaires.

INSTANTANÉS

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

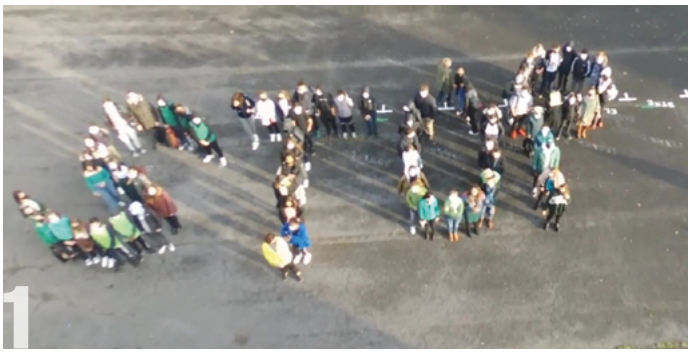

1

STOP AU HARCÈLEMENT
JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

2

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC
JANVIER 2022

3

NUIT DE LA LECTURE
SAMEDI 22 JANVIER 2022

STOP AU HARCÈLEMENT

1 Dire non au harcèlement : telle a été la proposition du Conseil de la vie lycéenne du lycée professionnel Robert Desnos, pour s'inscrire dans le cadre du mot d'ordre national. Une mobilisation qui a réuni les enseignants, les élèves et le proviseur M. Bihet, pour sensibiliser à l'un des fléaux modernes de notre société.

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

2 Des kits LED ont été installés à divers endroits de la Ville, divisant ainsi par 3 la consommation d'énergie. Ils offrent également un large éventail de possibilités concernant l'intensité de l'éclairage ou encore la détection de mouvements dans certaines zones. La Ville en profite pour restaurer son parc d'éclairage public.

NUIT DE LA LECTURE

3 À l'occasion de la journée nationale de la Nuit de la Lecture, la Médiathèque a ouvert ses portes pour promouvoir le livre. Histoires musicales, jeux de société et tournoi de jeux vidéo étaient au rendez-vous. Les familles ont pu profiter de l'événement jusqu'à 21h.

RÉCUPÉRATEURS D'EAUX DE PLUIE : ÇA COULE DE SOURCE

Écologique et économique, l'opération de distribution des récupérateurs d'eaux de pluie reprend avec le printemps.

La cuve de récupération des eaux de pluie est devenue tendance sur notre territoire. Lors du lancement de l'opération « Au jardin, j'arrose malin…avec ma Ville ! » en mai 2021, plus de 1 000 récupérateurs ont été distribués gratuitement. Soutenue par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), cette initiative place une nouvelle fois Crépy-en-Valois dans le camp des bons élèves en matière de politique des eaux pluviales –un virage pris depuis 2010, accompagné du Centre ressource du développement durable (CERDD) et de l'Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives (ADOPTA). Notre commune fait figure de modèle et reçoit d'ailleurs régulièrement des élus et des techniciens de la moitié nord de la France pour partager les bonnes pratiques. Le sujet n'est pas anodin.

Des économies pour le particulier et la ville

L'article 641 du Code civil dit : « Tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fonds ». Autant en profiter, c'est gratuit. Et plus l'eau de pluie est récupérée sur la parcelle, moins elle est rejetée dans les caniveaux, moins -en bout de course- la station d'épuration de la commune et le milieu naturel sont sollicités. Et, il est question-là d'investissements municipaux d'une dizaine de millions d'euros à minima. Les derniers gros aménagements de la Ville à proximité du centre aquatique ont ainsi déconnecté les eaux pluviales du réseau de collecte. On parle de la gestion de l'eau à la parcelle.

Le budget mobilisé par la commune pour l'opération relative aux cuves et qui s'étale sur trois ans est de 80 000 euros/an. Et l'impact sur le budget direct de chaque riverain n'est pas négligeable non plus. D'après les chiffres diffusés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'arrosage et l'entretien de la voiture représentent 6 % de la consommation totale d'eau d'un ménage français. Pourquoi ne pas s'en servir pour les toilettes, également. C'est alors 20 % de la consommation totale.

Liste d'attente

Pour cette deuxième vague, 1 000 cuves supplémentaires ont été commandées. Priorité aux 180 foyers sur liste d'attente, inscrits depuis l'an passé. Aussi, la rapidité est-elle de mise pour pouvoir profiter de l'un de ces récupérateurs. Trois modèles sont à disposition : cuve ronde de 310 l ou de 510 l ; cuve rectangulaire de 300 l. Ils sont fournis avec socle, couvercle, robinet et collecteur filtrant. Attention à l'encombrement des cuves les plus grandes.

Et pour aller plus loin dans la démarche, la création d'une petite mare ou le recours à des pavés drainants au lieu du bon vieux ciment dans l'allée permettent de joindre l'utile à l'agréable. Ces actions, aux vertus écologiques et économiques avérées, enjolivent le jardin.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

03 44 94 41 21

gestiondeleau@crepyenvalois.fr

Ne pas oublier de mentionner vos coordonnées. Les services de la Ville prendront contact avec vous pour fixer une date de livraison. Un petit guide d'installation/utilisation vous sera délivré.

Les informations sont à retrouver sur www.crepyenvalois.fr

LA FONDATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL

AUX CÔTÉS DES JEUNES DU VALOIS

Même avec un marché de l'emploi que l'on dit en tension, trouver un emploi reste un parcours semé d'embuches, sans formation, sans qualification, sans expérience professionnelle. Avec l'implantation de la Fondation des Apprentis d'Auteuil sur notre territoire, renouer avec le succès sera désormais possible.

Les débuts d'année vont de pair avec les bonnes résolutions. Et pourquoi ne pas prendre un nouveau départ avec la Fondation des Apprentis d'Auteuil ? Créée en 1866, cette institution s'installe dans le Valois, et précisément dans notre Ville, pour aider les jeunes âgés de 16 à 29 ans. *« Ils peuvent parfois se sentir enfermés dans une mauvaise orientation, perdre pied,* note Gabriel Corbion, référent local, *être en rupture de contrat. Le dispositif Pro'Pulse prépa apprentissage est fait pour eux, à ceux qui ne sont ni en emploi, ni en formation, qui ont une idée vague de ce qu'ils aimeraient faire. Ou pas d'idée du tout. »* La Fondation des Apprentis d'Auteuil propose de travailler avec eux leurs projets. Concrètement, cela peut être découvrir des milieux professionnels avec des stages, effectuer une mise à niveau des savoirs de base, bosser le savoir-être, la posture ou même les trois à la fois avant d'entamer une formation en apprentissage…

Cet accompagnement sur-mesure pour mieux rebondir peut durer d'un à dix mois. *« Avec un public cible large, ce format constitue une opportunité à saisir,* commente Juliette Célestin, conseillère municipale, déléguée à la formation professionnelle, *quel que soit son parcours, son niveau de départ, pour renouer avec des projets professionnels et le monde du travail. »* Le dispositif prévoit une indemnité de 200 à 500 euros pour aider les jeunes motivés et assidus à mener leurs projets à terme.

Rendez-vous en mairie, les lundi et mardi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

LA COURSE DE CAISSES À SAVON MET LA GOMME

C'est une première à Crépy-en-Valois. Jeudi 26 mai, l'Union Sportive Crépynoise (USC), en partenariat avec la Ville, organise une course de caisses à savon en plein cœur du centre-ville. Initialement prévu en 2021, l'événement avait dû être reporté au vu du contexte sanitaire. Il est temps de noter la date dans vos agendas. En voiture Simone !

Cet événement festif et fédérateur s'adresse à toutes les associations de Crépy-en-Valois, ainsi qu'aux acteurs de la Ville tels que les pompiers, la police municipale ou encore la gendarmerie.

Tous pourront défendre leurs couleurs à bord d'une caisse à savon fait maison, en respectant les contraintes techniques de taille et de poids.

Sans moteur ni source d'énergie, c'est grâce à la pente du centre-ville et aux pousseurs que la caisse franchira la ligne d'arrivée. Une équipe se compose de 4 personnes par caisse : pilote, co-pilote et 2 pousseurs.

Les modalités de construction de la caisse à savon ainsi que le règlement de la course sont à retrouver sur www.crepyenvalois.fr

ÇA BOUGE DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE !

Tout au long de l'année, de nombreuses animations sont proposées aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Pour bien débuter l'année 2022, la Médiathèque relance son concours d'écriture ouvert à tous. Elle vous présente aussi la nouvelle interface de son site Internet sur lequel vous y retrouverez tout le programme.

CONCOURS D'ÉCRITURE #2

- **THÉMATIQUE :** Le Hasard
- **MOTS IMPOSÉS :** métamorphose, pyramide, pétiller

Rappelez-vous en 2021, l'équipe de la Médiathèque a initié son tout premier concours d'écriture. Un événement inédit qui a su trouver son public. Fort de son succès, une seconde édition a été lancée lundi 24 janvier autour du thème : « Le hasard ». Auteur(e)s ou amateur(trice)s de plus de 18 ans, vous avez jusqu'au dimanche 24 avril pour tenter l'expérience et laisser parler votre plus belle plume.

La première édition du Concours d'écriture de la Médiathèque de Crépy-en-Valois avait pour thème « La curiosité » : le cabinet de curiosité, les expressions sur la curiosité, les inventions comme moteur d'évolution… Le sujet a inspiré pas moins d'une soixantaine de candidats qui ont pu le décliner de diverses façons. Ce sont donc trois textes, chacun lauréat, qui ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie virtuelle de remise des prix sur les réseaux sociaux de la Médiathèque et de la Ville.

Cette année, le concours porte sur la thématique : « Le hasard ». Et Patrick Villain, auteur, compositeur et interprète en est le parrain.

Sous forme de lettre, de nouvelle, de poésie, de pièce de théâtre ou encore de bande-dessinée, les participants sont invités à laisser parler leur imagination. Pour enrichir l'exercice, les textes devront comprendre obligatoirement les mots : « métamorphose », « pyramide » et « pétiller », sans modification.

Après la date butoir du dimanche 24 avril, le jury découvrira les manuscrits sous couvert d'anonymat. Il sera composé de Julien Pichelin, Adjoint au Maire délégué à la Culture, au Patrimoine historique et à l'Esthétique urbaine ; de Marion Roux, Directrice des affaires culturelles et patrimoniales et du Musée de l'archerie et du Valois ; d'Audrey Gratiot, Directrice de la Médiathèque ; de Laura Bellamy, médiathécaire ; de Luc Alenvers, auteur, compositeur et interprète ; et enfin, de Patrick Villain, parrain du concours.

À l'aide d'une grille d'évaluation, ils disposeront d'un mois pour sélectionner leur coup de cœur pour chacun des trois prix. Le jury se réunira ensuite pour déterminer les trois textes lauréats et vous donne rendez-vous vendredi 10 juin pour la cérémonie de remise des prix.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour rejoindre le concours d'écriture, c'est très simple. Envoyez votre manuscrit (une page A4 recto) par mail (concoursecriture@crepyenvalois.fr) ou déposez-le directement à l'accueil de la Médiathèque, accompagné du formulaire de participation téléchargeable sur le site Internet.

Médiathèque
1, place J.-P. Rameau
60800 Crépy-en-Valois

concoursecriture@crepyenvalois.fr

Retrouvez le règlement du concours ainsi que le formulaire de participation sur www.mediatheque.crepyenvalois.fr

LE SITE INTERNET SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Après le nouveau site Internet de la Ville de Crépy-en-Valois et celui du Musée de l'archerie et du Valois, c'est au tour de celui de la Médiathèque de faire peau neuve !

Opérationnel depuis 2015, le site de la Médiathèque ne correspondait plus aux habitudes de navigation des usagers. Pour répondre au mieux aux attentes des internautes, l'équipe de la Médiathèque en a donc repensé l'interface. Plus claire et plus ergonomique, elle offre un accès facilité aux informations et aux ressources numériques. Le contenu est plus riche et la navigation simplifiée. Grâce à l'agenda mensuel, vous pouvez découvrir le programme des animations. Et parce que l'échange et le partage sont au cœur des possibilités, il ne tient qu'à vous de laisser des commentaires et des avis sur les documents, directement en ligne.

LES PETITS + DU SITE

- **Accès direct aux Médiatubes et aux réseaux sociaux**
- **Espace abonné accessible 24h/24h**
- **Pré-inscriptions en ligne**

UN HASHTAG DE BRONZE POUR LA MÉDIATHÈQUE

Après le hashtag d'or décerné en 2020 pour le #remèdecontrelamorosité, les Médiatubes ont été récompensés, à savoir des vidéos de présentation de documents extraits des rayonnages de la Médiathèque. Le 29 septembre 2021, la Médiathèque a reçu un hashtag de bronze dans la catégorie « Action culturelle ». Ce trophée, organisé par l'Observatoire socialmedia des territoires en partenariat avec Cap'Com, récompense les meilleures actions des collectivités locales sur les médias sociaux. Les membres du jury ont salué le concept de ces vidéos, imaginées, filmées et montées par l'équipe de la Médiathèque, qui mettent tous les mois une thématique en lumière : albums, films, livres, etc.

Si vous souhaitez faire de nouvelles découvertes ou simplement éveiller votre curiosité, rendez-vous sur **www.mediatheque.crepyenvalois.fr**

GÉNÉRATION DIGITALE : TOUS ACTEURS DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION !

Radio Valois Multien -en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture et les structures culturelles de la Ville de Crépy-en-Valois- lance une opération de sensibilisation à la presse et aux médias. L'objectif ? Savoir décrypter les informations, apprendre à se servir des réseaux sociaux et développer son esprit critique. Une initiative participative et destinée à toutes les tranches d'âges afin de mieux se comprendre et de favoriser la cohésion sociale.

Qu'est-ce qu'une *fake news* ? Comment prévenir le harcèlement ? Quelle place prennent les écrans ? Suis-je suffisamment informé sur les réseaux sociaux ou pour accompagner mon enfant ? Autant de questions que chacun se pose et qui occupent une place prépondérante aujourd'hui.

La radio locale RVM, l'association mjc et les structures culturelles de la Ville proposent des animations autour de ces thèmes. Conférences, exposition, spectacles, rencontres, ateliers… Fil rouge de ces actions, la radio RVM propose aux enfants et aux adolescents des ateliers radiophoniques pour expérimenter le travail de journaliste. Parallèlement, des séances dédiées à l'éducation aux médias sont aussi proposées tout au long de l'année aux établissements scolaires dans le cadre des cycles pédagogiques animés par la Médiathèque. La mjc quant à elle profite des vacances de février pour inviter les enfants et les adolescents à interroger les médias et l'information.

À VOS AGENDAS !

Mardi 8 à 14h30 :
Spectacle *Le clic de trop*, par le collectif Double Z. Théâtre pour les 6-10 ans, au centre culturel Mjc.

Mardi 8 et jeudi 10 à 10h30 :
Club Med des petits reporters *À la recherche des fake news*, pour les 8-12 ans, à la Médiathèque.

Du mardi 8 février au mardi 15 mars :
Exposition *Décryptons l'information*, en partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Oise. Rendez-vous à la Médiathèque de Crépy-en-Valois.

Vendredi 25 à 18h :
Conférence d'E-enfance *Les super héros du net*, organisée par RVM à la salle des fêtes.

Retrouvez l'ensemble du programme sur www.crepyenvalois.fr et auprès des structures partenaires.

OBJECTIFS ET PROJETS TOURNÉS VERS L'AVENIR

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Maison de Ressources

La Maison de Ressources, idéalement située au centre des animations du quartier Kennedy, au 5 place Georges Brassens, ouvrira ses portes d'ici trois mois environ.

Un nouvel équipement municipal qui permettra d'offrir davantage de services de proximité en proposant aux habitants en un même lieu des permanences d'organismes sociaux et médico-sociaux qui interviennent sur le territoire. Sur place, un directeur de structure et une médiatrice seront présents pour accompagner les habitants dans toutes leurs démarches administratives. Le socle de services proposés sera ensuite enrichi avec des interventions d'associations comme le Planning familial ou France Victime. Il s'agit d'un nouveau lieu de vie, d'échanges et de rencontres afin de développer la solidarité au sein de Crépy-en-Valois.

La volonté des élus est de pouvoir, d'ici un an, labelliser la Maison de ressources « Maison France Services», pour créer un véritable guichet unique en assurant notamment des permanences pour des antennes locales de la Caisse d'Allocations Familiales, des Finances publiques, de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, de Pôle Emploi…

2022 : UNE ANNÉE SYNONYME DE GRANDS PROJETS

Face aux contraintes liées à la crise sanitaire, il a été impossible cette année de convier les Crépynois à la traditionnelle cérémonie des vœux du mois de janvier prévue à la salle des fêtes. C'est donc en vidéo que Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois, vous a présenté ses vœux au nom de toute l'équipe municipale. L'occasion aussi de vous exposer les projets en cours et à venir toujours dans un même objectif : améliorer le cadre de vie. Décryptage.

Maison de la Petite Enfance

Depuis 2021, le projet de la Maison de la Petite Enfance suit son cours. Après une année dédiée à l'étude des besoins et aux plans des bâtiments, le permis de construire pourra être déposé cette année pour engager les travaux à proximité de l'école Jean Vassal au tout début 2023. Un nouvel établissement conçu autour d'un projet et d'objectifs éducatifs et sociaux qui prend en compte le rythme des enfants et leur bien-être.

La Maison de la Petite Enfance réunira dans un même lieu des services et des prestations dédiées aux enfants âgées de 0 à 6 ans : un Multi-accueil, une Halte-jeux, une Crèche familiale et un Relais Assistantes Maternelles. Les parents ou futurs parents bénéficieront aussi d'un accueil personnalisé assuré par les agents de la Ville au sein de la structure afin de les accompagner au mieux.

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Parc de Géresme

Actions de sensibilisation sur la biodiversité auprès des écoles

Encore plus de nature et de développement durable au cœur des préoccupations locales. Parce que l'environnement ne se résume pas aux seules animations, pourtant nombreuses, auprès des petits et des grands. Aucun dossier de la Ville n'échappe dorénavant au filtre de l'environnement... Des exemples pêle-mêle : rédaction de « l'article 13 » (ancienne appellation) du plan local d'urbanisme pour plus de végétal au sol, sur les murs ou en toiture ; préservation des zones humides ; aménagement paysager des bas-côtés des routes départementales pour restaurer les corridors écologiques, et pourquoi pas une dose supplémentaire d'éco-pâturage…

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES CRÉPYNOIS

Après le lancement des nouveaux sites Internet de la Ville, du Musée de l'archerie et du Valois et de la Médiathèque, de nouveaux outils numériques seront développés cette année pour toujours plus de modernité, de proximité et de promotion de Crépy-en-Valois.

La vie associative constitue une véritable richesse pour la cité de l'archerie et ce dans tous les domaines : sport, culture, solidarité… Pour aider les associations crépynoises dans la communication de leurs informations et la promotion de leurs événements, un nouvel outil numérique sera prochainement mis à disposition des bénévoles : un portail de la vie associative.

Véritable joyau de la Ville, le Musée de l'archerie et du Valois est l'un des lieux-phares de la scène culturelle crépynoise. Après la venue du célèbre Youtubeur Benjamin Brillaud, de la chaîne historique *Nota Bene* (2 millions d'abonnés suivent ses vidéos de vulgarisation de l'Histoire), le Musée a vu sa fréquentation augmenter de 15%. Et pour continuer sur sa lancée du numérique, l'équipe du Musée se penche sur la réalisation d'un compagnon interactif pour offrir une expérience de visite plus immersive.

TIERS-LIEU, UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ

Toujours dans une démarche globale d'attractivité de la Ville, les élus travaillent à la création d'un FabLab 3D, pour développement durable et digital. C'est le prolongement logique d'une politique environnementale vertueuse menée depuis dix ans et qui se poursuivra.
Le FabLab 3D ? Un lieu qui va combiner innovation, formation, coworking. Et pour rester dans les anglicismes : brain storming. Une nouvelle adresse pour laisser libre court à l'entrepreneuriat local.

DES PROJETS QUI SE POURSUIVENT :

Mise en valeur des monuments : finalisation de l'éclairage des monuments historiques avec la mise en lumière du Musée de l'archerie et du Valois.

Préservation de la collégiale Saint-Thomas : finalisation des études préalable aux travaux de consolidation de la Tour clocher qui débuteront au premier trimestre 2023.
À suivre, la Municipalité souhaite inclure les Crépynois dans la réflexion pour les prochaines grandes étapes des travaux de la collégiale.

Extension de la zone commerciale avec des commerces dédiés à l'équipement de la maison et aux loisirs. Éviter l'évasion commerciale dans l'intérêt de la dynamique globale de la Ville.

Remplacement de l'éclairage public en technologie LED pour réduire la facture d'électricité et la pollution lumineuse

Maintien de la politique de soutien au pouvoir d'achat et au commerce local avec l'opération BeeGift.

Fin de la révision de la colonne vertébrale de la ville, **le plan local d'urbanisme**, avec une enquête publique à la clé.

Fin de révision du règlement local de publicité.

CHAQUE ACTION, CHAQUE PROJET EST PENSÉ POUR QUE CRÉPY-EN-VALOIS :

- SE SOUCIE DE **SON ENVIRONNEMENT**
- **OPTIMISE SA CONSOMMATION** (eau et énergie)
- TRAVAILLE SON ATTRACTIVITÉ POUR Y **DÉVELOPPER L'EMPLOI**
- FACILITE **L'ACCÈS À L'INFORMATION POUR TOUS**
- FAVORISE **LA PRÉSERVATION DE SON PATRIMOINE**
- **S'ANIME**

« Nous engageons des projets qui améliorent le cadre de vie des Crépynois sans pour autant impacter notre ligne de conduite : ne pas augmenter le taux des impôts communaux et contribuer au désendettement de la Ville.
Ainsi, nous sommes capables de réaliser des économies tout en garantissant un haut niveau de services rendus aux habitants »

Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois.

Retrouvez les vœux de Madame le Maire en vidéo sur le site Internet de la Ville.

www.crepyenvalois.fr

Ville de Crépy-en-Valois

Cécilia Rugala
Ghislaine Leroy

DES ASSOCIATIONS IMPLIQUÉES POUR UNE VILLE ANIMÉE

À l'heure actuelle, la Ville est riche de plus de 150 associations qui participent au dynamisme et au « vivre ensemble » de la commune. Cécilia Rugala, Adjointe au Maire déléguée aux Sports, aux Associations et aux Animations et Ghislaine Leroy, Conseillère municipale en charge de la vie associative et de l'événementiel, nous expliquent comment la Ville souhaite impulser l'événementiel et vient ainsi en soutien aux associations locales.

Ghislaine, nous ne vous avons pas encore présentée aux Crépynois, pouvez-vous nous en dire plus sur vous ?

Ghislaine Leroy : Mes parents, natifs de Béthisy-Saint-Pierre, se sont installés à Crépy-en-Valois avant ma naissance. J'ai donc toujours vécu dans notre Ville. J'ai aujourd'hui 60 ans et j'exerce le métier de comptable.
Il s'agit de mon second mandat en tant que Conseillère municipale. Lors du 1er mandat, mes délégations portaient sur l'Éducation et la Petite Enfance. Aujourd'hui, je suis en charge des relations avec les associations et j'ai rejoint la commission Sports-Animation-Jeunesse.

Quel est votre rôle concernant la vie associative ?

Cécilia Rugala : Les associations sont une pièce maîtresse de l'animation de la Ville et nous sommes le lien entre elles et la Direction Sports-Animation-Jeunesse (DSAJ). Nous étudions avec soin chacune de leurs demandes afin de les accompagner au mieux. Une fois l'accord de principe obtenu de Madame le Maire, nous organisons des réunions avec la DSAJ et les services de la Ville concernés.

Ghislaine Leroy : Ces réunions permettent de définir la manière dont la Municipalité peut apporter son soutien afin de concrétiser ces projets. En dehors de nos fonctions d'élues, nous avons chacune notre activité professionnelle. Cela nous impose une organisation rigoureuse. Nous nous partageons donc les rendez-vous et les réunions en fonction de nos plannings respectifs et sommes en contact permanent.

Comment la ville accompagne-t-elle les associations dans leurs actions ?

Cécilia Rugala : La Ville soutient ses associations à plusieurs niveaux. Laurent Maillot, Directeur de la DSAJ a pour mission de superviser chaque projet sur les plans logistique et administratif. Pour exemple, avec l'Union Sportive Crépynoise, nous avons accompagné et soutenu la remise en activité du club de volley-ball. Cela passe par une organisation transversale entre divers services de la Mairie, notamment les Services Techniques qui apportent un soutien logistique avec le prêt et la mise en place du matériel ou encore la Direction de la communication qui promeut les animations sur tous ses supports. La Ville apporte également un soutien financier par le biais de subventions. Soulignons qu'elle met également à disposition des associations des équipements sportifs et non sportifs.

Ghislaine Leroy : La DSAJ fait un travail remarquable afin de répondre aux diverses demandes et problématiques des associations locales.
Pour les accompagner davantage dans la promotion de leurs actions, une nouvelle rubrique verra prochainement le jour sur le site Internet de la Ville. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans un prochain article du *CrépyMag&Infos*.

Quelle est la volonté de la Ville concernant les événements ?

Cécilia Rugala : Tout au long de l'année, des temps forts rythment la vie des Crépynois. Je dirais qu'il y a deux types d'événements : ceux portés par la Ville comme Floralys & Terroirs, le Forum des associations, le Téléthon, auxquels se joignent les associations et ceux portés par les associations. Tous deux ont un but commun : animer et faire rayonner Crépy-en-Valois autour du partage et de la convivialité. Prenons l'exemple de Valois Échecs qui organisait pour la première fois en novembre dernier, la coupe de la Loubatière, regroupant 10 équipes de l'Oise.

Ghislaine Leroy : Un grand événement, porté par l'USC et soutenu par la Ville, est en cours d'organisation : la course folklorique de caisses à savon, jeudi 26 mai (voir article p. 5). C'est une première à Crépy-en-Valois, un projet fédérateur. Nous, élues, sommes aux cotés de toutes les associations qui veulent se lancer dans de nouveaux projets, alors n'hésitez pas à nous contacter Cécilia et moi-même.

Comment arrivez-vous à composer avec la crise sanitaire ?

Cécilia Rugala : Les restrictions sanitaires rendent complexe l'organisation des manifestations. Mais, grâce à la persévérance de la DSAJ, soutenue par les différents services, notamment les Services Techniques et la Police Municipale, nous avons pu travailler à l'organisation d'événements en accord avec les règles en vigueur. Ainsi, Crépy-Plage, Floralys & Terroirs, le Forum des associations ou encore le Téléthon ont pu se tenir avec quelques adaptations : pass sanitaire, changement de lieu. Nous avons, dans la mesure du possible, veillé à ne pas annuler d'événements. Certains, comme le feu d'artifice du 14 juillet ou la course de caisses à savon, ont été reportés.

Ghislaine Leroy : Nous espérons que les prochains mois nous permettrons d'organiser de nouvelles activités pour tous les Crépynois. Au-delà de la Ville et de ses associations, il est important de remercier tous les bénévoles qui gèrent, entraînent, organisent les événements, les activités et qui permettent aux jeunes et aux moins jeunes adhérents d'associations d'exercer leurs passions.

L'USC VOLLEY-BALL REPREND DU SERVICE

Avec 260 millions de pratiquants -dont 111 837 en France-, le volley-ball est l'un des sports les plus pratiqués dans le monde. Face à une demande croissante de sportifs et après plus de 8 ans de sommeil, le club de volley de Crépy-en-Valois rouvre ses portes. Rencontre avec le président de l'association USC volley-ball.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Mathieu Nogrette, j'ai 39 ans et je suis habitant du Pays de Valois. J'exerce le métier de conducteur de métro. Je dirais que je suis quelqu'un de sympathique et de très exigeant.

Pourquoi avoir repris la présidence du club de volley-ball ?

Pour tout vous dire, cela faisait quelque temps que ma fille voulait pratiquer ce sport. Et, l'Union Sportive Crépynoise ainsi que la Ville de Crépy-en-Valois souhaitaient faire revivre le club après plusieurs années d'absence car il y avait de la demande. Avec d'autres parents, nous avons alors décidé de nous lancer dans l'aventure. C'est ainsi que le club a rouvert ses portes en octobre dernier.
Nous avons la volonté de structurer le club avec un nombre suffisant de licenciés pour pouvoir participer à des championnats.

Comment se déroulent les entraînements ?

Les entraînements sont encadrés par des bénévoles, anciens pratiquants de volley-ball. Ils se déroulent au gymnase Jules Michelet le lundi de 19h à 21h30 et le jeudi de 18h30 à 21h.
Pour faire progresser chacun des joueurs, les entrainements se composent de divers ateliers, et les matchs ont lieu à la fin des sessions d'entraînement.

Y a-t-il des compétitions ?

Il n'y a pas de compétitions à ce jour car nous avons commencé la saison tardivement, mais c'est un de nos objectifs pour la saison prochaine.

À quel âge peut-on commencer à pratiquer ce sport ? Quels sont les niveaux ?

Le club compte aujourd'hui 42 adhérents. Pour l'instant, il n'y a pas de limite d'âge. Aujourd'hui les adhérents du club ont de 12 à 50 ans. Nous verrons, selon les demandes, si nous ouvrons des créneaux pour accueillir des plus jeunes.
Le niveau de pratique est hétérogène. Il y a de tout : du débutant au confirmé. L'ambiance est excellente au sein du club. Tous les niveaux se mélangent. Une pratique qui permet une progression rapide que nous avons pu constater en quelques mois seulement.

Comment rejoindre le club ?

Pour rejoindre le club, rien de plus simple. Venez à un entraînement pour vous essayer au volley-ball ou contactez-nous via les réseaux pour de plus amples informations.

Usc Volley Ball

usc_volley

volleycrepyenvalois60@gmail.com

LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

En cette période de test permanent ou presque et de protocoles sanitaires changeants dus au variant Omicron, notre équipe « À Crépy-en-Valois, notre parti c'est toujours vous ! » et votre Maire, Virginie Douat, œuvrent toujours pour vous.

Nous avons mis en place un dispositif de dépistage gratuit à la Maison des Associations, au 60 bis rue de Soissons, en partenariat avec l'association Secours 60 que nous tenons à remercier chaleureusement pour son implication, pour le dévouement et la disponibilité de ses membres ainsi que l'Agence Régionale de Santé.
Notre objectif est d'être proche de vous en vous apportant une solution de proximité efficace et en soulageant les professionnels de santé.
Nous maintenons ouvert le Centre de vaccination avec une augmentation du personnel pour ouvrir de nouveaux créneaux de vaccination avec le soutien de l'ARS, de la Communauté de Communes du Pays de Valois et de l'hôpital Saint-Lazare.

Votre équipe municipale tient une fois de plus à remercier les pharmaciens, les laborantins, les médecins, les infirmiers, les aides à domicile, les personnels paramédicaux ainsi que leur famille pour leur dévouement et leur résistance face à cette crise que nous affrontons depuis deux années.

Tant que le besoin sera présent, nous mettrons des salles et/ou du personnel à disposition pour mettre en œuvre des actions pouvant faciliter votre quotidien face au virus et à ses incidences.

Votre santé, notre priorité.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Beaucoup d'entre vous ne connaissent pas les coulisses de la vie communale et le rôle d'élu crépynois au sein de la communauté de communes du Pays de Valois (CCPV).

La CCPV s'occupe concrètement des déchets, de la zone industrielle et commerciale, du transport, des collèges et leurs gymnases, du centre Aquatique, de l'Office du Tourisme, de l'Ecole de Musique et bientôt de l'eau et de l'assainissement et de bien d'autres choses. C'est dire son impact sur votre vie quotidienne.
Je veux simplement montrer l'importance que devrait avoir votre équipe municipale majoritaire dans les prises de décision de la CCPV et son rôle. Le conseil de la CCPV se compose de 94 conseillers dont 22 crépynois, parmi lesquels 16 sont de la majorité municipale. Le bureau de la CCPV de 21 membres, dont un président et 7 vice-présidents, ne comprend aujourd'hui aucun délégué de Crépy. L'équipe crépynoise n'a donc que très peu de poids dans les instances de la CCPV alors que Crépy représente 30 % de la population.

En tant qu'ancien président de la CCPV, je ne peux que le regretter. La maire Virginie Douat remplacera-t-elle l'ancien maire Bruno Fortier démis suite au non-respect de la loi électorale ?
L'équipe en place a-t-elle le souci pour Crépy de peser sur les décisions de la CCPV ? C'est l'une des questions pour lesquelles les crépynois sont en droit d'avoir des retours, puisque en élisant un maire, vous avez également élus des conseillers communautaires.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE DE A. LECOMTE

Texte non transmis volontairement.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Nous avons reçu récemment un feuillet de présentation du PLU avec les ambitions de notre Maire, auquel d'ailleurs je n'ai rien compris ? aucune information quant au QUOI, QUAND, et COMMENT;
Or donc, l'actualité de la ville étant très mince, nous allons parler de la campagne Présidentielle puisqu'elle est d'actualité.
Qu'avons nous de nouveau dans ce paradigme électoral, une Droite qui mérite sa réputation de plus mauvaise Droite du monde , incapable de se trouver un Leader, et une Gauche délabrée composée de petits Barons qui essaient de sortir la tête de l'eau... Ils pourront toujours demander conseil à Mr Hollande...(oui je sais , c'est de l'humour).
Donc pas de suspens avec ces 2 là, c'est plié d'avance .
La petite nouveauté , c'est l'arrivée d'un nouveau visage , Mr Zemmour , qui vient renforcé le clan des extrêmes et qui pourrait peut-être créé une surprise .... mais nous verrons bien.
Ce qui sera intéressant de suivre , c'est le taux de participation , nous avons tous été surpris par une abstention incroyablement élevée aux dernières élections municipales, j'ai bien peur que ce soit le même résultat pour les présidentielles.
En conclusion, j'ai bien l'impression que Monsieur Macron n'a pas trop de souci à se faire il devrait
conserver son siège de Président et c'est peut-être pas si mal que ça.

AGENDA*

▶ RENDEZ-VOUS

5 FÉVRIER
MÉDIATHÈQUE
Journée des Bébés :
10h - 10h30 : Bébés lecteurs en musique
11h - 11h30 : Éveil musical pour bébé
14h30 - 15h : Bébé bouquine
16h - 16h30 : Prix Coup de cœur des Bébés
Accès libre dans la limite des places disponibles.

16 FÉVRIER DE 15H À 17H
RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE
Café Mémoire organisé par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise.

26 FÉVRIER À 10H
MÉDIATHÈQUE
Petit déjeuner lecture, partage des derniers coups de cœur littéraires. Accès libre, réservé aux adultes.

26 FÉVRIER À 14H
MÉDIATHÈQUE
Labo-écriture, manier l'écrit et travailler son imaginaire à travers des textes, des chansons, des dessins et des portraits. Atelier animé par Luc Alenvers.
À partir de 16 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

26 FÉVRIER
ESPACE RAMEAU
10h - 11h30 : Ateliers familles « Yoga en famille » avec Viviane.
À partir de 2 ans.
15h - 17h : Ateliers familles « Artistes en herbe ».
À partir de 6 ans.

▶ ÉVÉNEMENTS

19 FÉVRIER À 14H
SALLE DES FÊTES
Thé dansant avec l'accordéoniste Mathieu Czensz. Réservations auprès de Rémi : 06 57 08 35 43 ou Liliane : 06 85 25 82 44.

26 FÉVRIER À 20H30
CENTRE CULTUREL MJC
Théâtre Résistance(s), de Jean-Bernard Phillipot par la Compagnie Nomades. Tarifs : 15 (réduit : 10 €).
Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com/centre-culturel/spectacles/

Retrouvez toute l'actualité sur le site www.crepyenvalois.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville.

SUIVEZ-NOUS :

* Tous les rendez-vous et les événements se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur (Pass vaccinal/port du masque) et sont sous réserve de nouvelles mesures restrictives du Gouvernement. Se référer au site de la Ville : www.crepyenvalois.fr, aux réseaux sociaux ou à l'application mobile.

HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc
BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex

La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.
La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité ont repris, sur RDV également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9 avenue des Érables.
24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20 avenue de Senlis
Tél. : 03 44 87 11 33

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

PLANNING FAMILIAL

Permanence tous les 1ers samedis du mois de 14h30 à 16h et le 1er et 3e jeudi du mois de 14h à 16h au 1er étage de l'Espace Rameau.
Tél. : 06 09 10 61 09
Mail : planningfamilial60@orange.fr
Femmes Victimes de Violences :
06 59 24 90 67.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Permanences sur rendez-vous le 1er et 3e jeudi du mois de 9h à 12h à l'Espace Rameau.
Tél. : 06 95 77 89 02.

INFIRMIERS

*** Maison médicale**
Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi,
Sylvie Muller et Sandrine Bourgois.
Tél. : 03 44 39 53 93

*** 53 rue Saint-Lazare**
Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49
Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79
adeline.deglos.idel@gmail.com

*** 1 avenue Sadi-Carnot**
Tél. 03 44 94 07 36
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48

*** 16 ter rue Jean Jacques Rousseau**
Tél : 03 44 87 07 31
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

*** 13 rue André-Marie Ampère**
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56
Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

*** 7 avenue Pasteur**
Amandine Carpentier-Marot
Mobile : 06 17 38 44 06
Laëtitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35

*** 29 rue Nationale**
Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
Mobile : 06 03 27 94 22
scminfirmierstaze@gmail.com

Génération Digitale

TOUS ACTEURS DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION !

DU 28 JANVIER AU 26 MARS 2022

ANIMATIONS, CONFÉRENCES, SPECTACLES ET EXPOSITIONS

Programme complet sur www.crepyenvalois.fr
et sur www.radio-valois-multien.fr

RVM 93.7 RADIO VALOIS MULTIEN la radio qui vous écoute

MJC CRÉPY-EN-VALOIS

oise LE DÉPARTEMENT

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Liberté Égalité Fraternité

CRÉPY en VALOIS MODERNITÉ & TRADITION